

Rapport Lengagne et lutte contre les religions

Philippe Brindet
23 août 2007

Une lecture du Blog de Patrice de Plunkett révèle l'existence d'un rapport du Conseil de l'Europe appelant les Etats membres à lutter contre le créationnisme. Ce rapport a été commandé par la Commission de la Culture du Conseil de l'Europe et rédigé par une commission de parlementaires européens dont le rapporteur était le socialiste Guy Lengagne.

Ancien professeur de mathématiques à l'Université d'Amiens, Lengagne est devenu député PS du Nord et a travaillé dans les plus hautes instances régionales, notamment en matière de reconversion de la pêche. Il a démissionné du Parti Socialiste et n'a pas été réélu à l'assemblée Nationale. De plus, son mandat à l'Assemblée parlementaire au Conseil de l'Europe s'est terminé.

Le rapport devait être présenté au Conseil de l'Europe pour que le projet de résolution indiquée dans le rapport soit voté.

Or, le président de la Commission de la Culture du Conseil de l'Europe est le sénateur UMP Jacques Legendre qui a pris part aux travaux du rapport Lengagne.

○

○○

On note parmi les soutiens du rapport Lengagne :

- 1°) Jean Etienne et le site Futura-Sciences ;
- 2°) l'association La Libre Pensée ;
- 3°) Daniel Riot et le site agorapolitique.com ;
- 4°) l'association Via Veritas.

Comme défenseur du point de vue des religions on n'a trouvé que :
Patrice de Plunkett sur son blog personnel

Le président du Parti Populaire Européen, parti dont est membre Jacques Legendre, a demandé le renvoi du rapport Lengagne en commission parce qu'il le juge "mal équilibré". Malheureusement, Jacques Legendre et sa Commission de la Culture ont indiqué par un communiqué officiel que le rapport Lengagne serait intégralement reconduit et critiquent les "manoeuvres" qui ont conduit au renvoi du rapport.

○

○○

Dans le projet de résolutions que le rapport Lengagne contient, on cite la seconde résolution :

« 2. *Le créationnisme, né de la négation de l'évolution des espèces par la sélection naturelle, est longtemps demeuré un phénomène presque exclusivement américain.* »

On se souviendra que la confession de foi de la plupart des chrétiens s'exprime par la première phrase :

"Je crois en Dieu, Créateur du Ciel et de la Terre, ..."

dont la forme originelle en latin, a donné le mot "credo" qui désigne aujourd'hui dans le langage courant l'expression d'une conviction.

Le christianisme est donc essentiellement un créationnisme.

Plus encore, la croyance dans l'évolution des espèces ne s'est formée qu'au courant du XIX^e siècle, soit bien après le développement du créationnisme. Et la croyance dans l'évolution des espèces sous sa forme darwinienne a été propagée essentiellement comme menée anti-religieuse destinée à supplanter la foi religieuse. Le rapport Lengagne impose donc de manière scandaleuse une perversion de la vérité, ce dont chacun peut se convaincre en examinant simplement la chronologie historique.

○

○○

On rétorquera que le "créationnisme" visé par le rapport Lengagne serait un "mauvais créationnisme" parce qu'il serait né récemment aux Etats-Unis. Rien n'est plus faux, parce que le prétendu "mauvais créationnisme" américain existait avant même la formation de la croyance à

l'évolution darwinienne. Ce créationnisme est déjà affirmé dans la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique de 1777 :

« ... Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables; parmi ces droits... »

○

○○

Le rapport Lengagne met en cause deux religions :

"... 3 - La cible première des créationnistes contemporains, essentiellement d'obédience chrétienne ou musulmane, ..."

pour parvenir ensuite à une scandaleuse affirmation concernant l'Eglise catholique Romaine ainsi qu'à une véritable "mise à l'index" d'un prédicateur turc Harun Yahya, nommément désigné, comme un dangereux islamiste, opposé à un « bon islam ».

○

○○

Sur l'Eglise Catholique romaine, le rapport Lengagne affirme (paragraphe 75) :

"L'Eglise catholique s'est montrée clairement créationniste pendant très longtemps. Après le concile de Vatican II, l'Eglise catholique a été plus discrète, presque en retrait ..."

Le rapport Lengagne oublie par exemple de lire le Catéchisme de l'Eglise Catholique qui indique :

"280 La création est le fondement de " tous les desseins salvifiques de Dieu ", " le commencement de l'histoire du salut " (DCG 51) qui culmine dans le Christ. Inversement, le mystère du Christ est la lumière décisive sur le mystère de la création ; il révèle la fin en vue de laquelle, " au commencement, Dieu créa le ciel et la terre " (Gn 1, 1) : ..."

et plus loin :

"296 Nous croyons que Dieu n'a besoin de rien de préexistant ni d'aucune aide pour créer (cf. Cc. Vatican I : DS 3022). La création n'est pas non plus une émanation nécessaire de la substance divine (cf. Cc. Vatican I : DS 3023-3024) ..."

Il n'existe donc aucune réduction dans le créationnisme essentiel à la foi chrétienne de toutes confessions. C'est même certainement l'un des points les plus communs à l'ensemble des confessions du christianisme.

○

OO

Sur l'Islam, le rapport Lengagne oublie tout simplement la Sourate 35 :

"Sourate 35
FATIR (LE CRÉATEUR)
45 versets
Pré-Hégire

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

1. Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu'Il veut, car Allah est Omnipotent. ..."

Opposer un prétendu "dangereux islamiste" qui serait créationniste à l'ensemble des "bons musulmans" qui auraient une vision conciliante à l'égard de la croyance erronée dans l'évolution des espèces est donc une grossière manipulation.

O

OO

A ce propos, on remarque deux choses.

Le rapport Lengagne tente de diviser les croyants en Dieu qui sont tous essentiellement créationnistes. Mais, il ne trompe personne à ce sujet. En fait, il parvient seulement à agiter un terrorisme politique destiné à obscurcir les messages religieux au profit d'une illusion trompeuse.

Par ailleurs, le rapport Lengagne se moque à peu près complètement de la prétendue "théorie" de l'évolution. La seule chose qui compte pour lui et la Commission de la culture de Jacques Legendre est écrite dès le début du Rapport :

"1. L'Assemblée parlementaire s'inquiète de l'influence néfaste que pourrait avoir la diffusion de thèses créationnistes au sein de nos systèmes éducatifs et de ses conséquences sur nos démocraties. ..."

Comme on a vu que l'ensemble des religions se rejoignait dans le créationnisme, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est incitée à se livrer donc à une intimidation anti-religieuse.

○
○○

Pour conclure, on est assez interloqué par la manoeuvre inqualifiable de Lengagne. Pour appuyer ses menées anti-religieuses, il n'indique que 10 références bibliographiques choisies chez seulement cinq auteurs dans des ouvrages qui ne sont que de pure propagande, qu'on classe chez nous dans la "vulgarisation scientifique". Tous ces auteurs sont français comme si les autres pays ne comptaient aucun scientifique. Mais, l'un de ces cinq est majoritairement utilisé, cinq fois sur les dix. Il s'agit d'un dominicain docteur es sciences, qui en plus est créationniste.
